



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 8 avril 2024 à 19h00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead and Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 7 personnes dans l'assistance.

## ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mars 2024
4. **QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**
  - 4.1
5. **CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Demande de soutien - Association personnes handicapées physiques Brome-Missisquoi
  - 5.2 Demande de soutien – La Marche / La Course (Au Diapason)
  - 5.3 Lettre - Le Festival Gravelooza
  - 5.4 Programme d'aide aux routes locales (PAVL) – volet entretien
6. **URBANISME**
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
7. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **RAPPORTS DES ÉLUS**
9. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 9.1 Octroi d'un contrat à FNX Innov pour des services d'ingénierie et des services complémentaires
  - 9.2 Adoption – Stationnement interdit – Expo de Brome 2024
  - 9.3 Autorisation – Implantation de panneaux routiers – Expo de Brome 2024
  - 9.4 Autorisation – Expo de Brome 2024 règlement numéro 145-12
  - 9.5 Autorisation – Permis pour vente extérieure des boissons alcoolisées – Expo de Brome 2024
  - 9.6 Octroi d'un contrat à LCL, Génie, environnement & Développement durable
10. **ADMINISTRATION FINANCIÈRE**
  - 10.1 Comptes à payer
  - 10.2 Comptes payer
11. **VOIRIE**
  - 11.1 Rapport sur les routes
  - 11.2 Attribution d'un contrat – Fauchage des bords des routes municipales pour 2024
12. **ENVIRONNEMENT**
  - 12.1 Agrandissement de la plateforme de compostage
13. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 13.1 Adoption du rapport annuel 2023 année 7 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie
14. **AUTRES AFFAIRES**
15. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

---

### 1

## OUVERTURE DE LA SÉANCE Résolution 2024-349

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h03.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

---

**2**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Résolution 2024-350**

IL EST  
Proposé par Larry Royea  
Appuyé par Lisa Belanger  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**3**  
**APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

---

**3.1**  
**APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE**  
**DU 4 MARS 2024**  
**Résolution 2024-351**

IL EST  
Proposé par Christopher Whitehead  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mars 2024 soit et est par la présente approuvé avec la modification suivante :

Point 5.1 – Correspondance – informations complémentaires.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**4**  
**QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- Aucune question ne découle du dernier procès-verbal.

---

**5**  
**CORRESPONDANCE**

---

**5.1**  
**DEMANDE DE SOUTIEN - ASSOCIATION PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES BROME-**  
**MISSISQUOI**

L'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi a soumis aux membres du conseil municipal une demande de soutien financier d'un montant non précisé.

L'association est fière de présenter sa campagne de financement 2024 pour l'accessibilité universelle.

L'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi est au service de la communauté de Brome-Missisquoi depuis plus de 35 ans. L'association vient en aide à tous les adultes handicapés physiques et sensoriels de la région.

- Le Conseil a pris acte de la demande, mais ne pourra pas y participer pour le moment en raison de restrictions et de limitations budgétaires.

---

## 5.2

### **DEMANDE DE SOUTIEN – LA MARCHÉ / LA COURSE (AU DIAPASON)**

La marche / La course a soumis aux membres du conseil municipal une demande de soutien financier d'un montant non précisé.

La marche / La course est un événement au profit de la fondation Au Diapason. Grâce à elle, ils peuvent amasser 25 % des fonds nécessaires annuellement pour soutenir les soins et services offerts gratuitement aux résidents de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

- Le Conseil a pris acte de la demande, mais ne pourra pas y participer pour le moment en raison de restrictions et de limitations budgétaires.

---

## 5.3

### **LETTRE - LE FESTIVAL GRAVELOOZA Résolution 2024-352**

Le Festival Gravelooza est un événement de 3 jours sur le site Expo de Brome, entre le 7 et le 9 juin 2024 ;

L'organisateur de l'événement a soumis une demande de droit de passage dans les rues du Village de Brome pour le samedi 8 juin, entre 9 h et 9 h 45 ;

Le droit de passage est pour le départ de la course. Les 500 cyclistes prendront le départ en même temps ;

Une voie de la route restera ouverte, la deuxième voie en direction de l'est sur Stagecoach, sera fermée pour permettre un départ en masse ;

Le peloton sera escorté par des véhicules et des motos, afin que le public puisse être facilement averti. Au fur et à mesure de l'avancement de la course, les participants seront séparés et devront se tenir le plus près possible du côté droit de la route, tout en respectant et en suivant le code de la route ;

Sur le chemin du retour, les cyclistes ne passeront pas sur le territoire de Brome ;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Wesley Patch

#### **ET RÉSOLU**

D'accepter la demande de fermeture d'une voie de la route se dirigeant vers l'est sur Stagecoach pour le départ en masse des cyclistes.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

---

**5.4**  
**PROGRAMME D'AIDE AUX ROUTES LOCALES (PAVL) – VOLET ENTRETIEN**  
**Résolution 2024-353**

Le Ministre des Transports du Québec est heureux d'informer le conseil municipal qu'il accorde une aide financière pouvant atteindre 38 555\$ dans le cadre du Programme d'aide locale (PAVL), volet entretien.

---

**6**  
**URBANISME**

---

**6.1**  
**RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois de mars.

Nombre de permis : 12  
Valeur des travaux : 776 998\$  
Revenus de : 1 238\$

---

**7**  
**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. Une résidente mentionne qu'elle a téléphoné à la MRC pour s'informer de la procédure concernant la révision de son évaluation municipale. On lui a répondu que les maires de la MRC avaient adopté les tarifs pour les révisions. Si la propriété d'un résident est évaluée à moins de 500,000\$, il devra payer 88,80\$ pour soumettre sa demande de révision. Si sa propriété est évaluée entre 500,000\$ et 1,999,999\$, il devra payer 355\$ pour soumettre sa demande de révision. Elle estime que la différence entre les tarifs n'est pas équitable et qualifie les maisons qui ont été évaluées de beaucoup plus élevées.

Le maire explique que le directeur général appellera la MRC Brome-Missisquoi pour tenter d'obtenir une explication plus claire de la situation.

2. Il a été mentionné que le panneau d'arrêt au coin de Warehill et Valley devrait être ajusté car il n'est pas complètement visible.

---

**8**  
**RAPPORTS DES ÉLUS**

1. La date et l'heure ont été confirmées pour le nettoyage des bords de route de cette année. Si le temps le permet, il aura lieu le 4 mai de 8h30 à 11h00. S'il pleut, il aura lieu le 5 mai de 8h30 à 11h00. Les sacs seront fournis. Portez une veste de couleur vive.

---

**9**  
**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

**9.1**  
**OCTROI D'UN CONTRAT À FNX INNOV POUR DES SERVICES D'INGÉNIERIE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES**  
**Résolution 2024-354**

ATTENDU QUE la construction d'un hôtel de ville est prévue sur la propriété située au 322 Stagecoach ;

ATTENDU QUE des services professionnels d'ingénierie et des services complémentaires sont requis pour le projet afin de fournir des esquisses, des plans et des estimations de coûts au conseil et aux employés du gouvernement pour les demandes de subventions;

**EN CONSÉQUENCE**

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Wesley Patch

**ET RÉSOLU**

- D'accorder le contrat pour les services professionnels d'ingénierie et les services complémentaires pour la construction d'un hôtel de ville à la firme FNX Innov, conformément à l'offre de service datée du 1er mars 2024, au coût de 114 900 \$ plus les taxes applicables;
- De financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité ou toute autre subvention applicable;
- D'autoriser la directrice générale et le greffière-trésorière à donner les instructions nécessaires et à signer tout document utile à cette fin.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**9.2**  
**ADOPTION – STATIONNEMENT INTERDIT – EXPO DE BROME 2024**  
**Résolution 2024-355**

ATTENDU QUE le règlement #100 concernant le stationnement sur les chemins municipaux lors d'événements spéciaux stipule que le conseil municipal peut désigner tout événement comme étant un événement spécial par résolution et ainsi adopter tout règlement temporaire d'interdiction de stationnement ;

ATTENDU QUE l'Expo de Brome est prévue pour se dérouler du 30 août au 2 septembre 2024;

**EN CONSÉQUENCE**

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Wesley Patch

**Et RÉSOLU**

- D'interdire le stationnement sur le chemin Stagecoach et le chemin Jackson durant cet événement spécial désigné;
- D'autoriser l'installation de panneaux routiers temporaires conformément à la présente résolution;
- DE nommer la Sûreté du Québec pour émettre des sommations, ordonner l'enlèvement de tout véhicule arrêté ou stationné sur les chemins désignés ainsi que le remorquage des véhicules, aux frais du propriétaire;

- DE confirmer que l'entité désignée a le pouvoir de remorquer tout véhicule arrêté ou stationné sur les routes désignées jusqu'à un endroit désigné par l'entité désignée, aux frais du propriétaire;
- D'autoriser la directrice générale et la greffière -trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

### 9.3

#### **AUTORISATION – IMPLANTATION DE PANNEAUX ROUTIERS – EXPO DE BROME 2024 Résolution 2024-356**

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 30 août au 2 septembre 2024;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir procéder à l'installation de panneaux routiers afin de faciliter l'accès des visiteurs et assurer la fluidité du réseau routier;

#### EN CONSÉQUENCE

Proposé par Pat Panasuk

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

QUE le conseil du Village de Brome autorise l'installation de panneaux routiers tel que décrits dans le courriel daté du 4 avril, et ce, durant la période de l'Expo de Brome 2024 et d'informer les organisateurs de l'évènement que les panneaux doivent être retirés dans un délai maximum d'une semaine après la fin de l'expo.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

### 9.4

#### **AUTORISATION – EXPO DE BROME 2024 RÈGLEMENT NUMÉRO 145-12 Résolution 2024-357**

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 30 août au 2 septembre 2024;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir bénéficier d'une extension de délai autrement applicable par le règlement numéro 145-12 concernant les nuisances;

#### EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU

QUE le conseil du Village de Brome autorise la tenue de l'Expo de Brome 2024 et prolonge les heures prévues à l'article 19 dudit règlement, et ce, jusqu'à minuit du 30 août au 2 septembre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**9.5**  
**AUTORISATION – PERMIS POUR VENTE EXTÉRIEURE DES BOISSONS ALCOOLISÉES –**  
**EXPO DE BROME 2024**  
**Résolution 2024-358**

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 30 août au 2 septembre 2024;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir déposer une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE le conseil du Village de Brome autorise le dépôt d'une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la vente et le service extérieur de boissons alcoolisées lors de l'Expo de Brome 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**9.6**  
**OCTROI D'UN CONTRAT À LCL, GÉNIE, ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**Résolution 2024-359**

ATTENDU QUE la construction d'un hôtel de ville est prévue sur le terrain situé au 322 Stagecoach;

ATTENDU QU'une étude géotechnique est nécessaire pour déterminer la capacité portante du sol de la propriété;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Christopher Whitehead  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

D'accorder le contrat pour l'étude géotechnique à la firme LCL Génie, environnement & Développement durable selon l'offre de service du 5 avril 2024, au coût de 10 960\$ plus les taxes applicables;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité ou toute autre subvention applicable;

D'autoriser la directrice générale et la greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tout document utile à cette fin.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**10**  
**ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

---

**10.1**  
**COMPTES À PAYER**  
**MARS 2024**  
**Résolution 2024-360**

IL EST

Proposé par Wesley Patch

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 5 239,31\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Benoit Jean	Entretien général	496,34
BCAS	Déneigement borne d'incendie 2023-2024	229,95
DBR	Support technique	414,18
Enviro Connexions	Traitement de recyclage	357,00
Gestim	Inspection municipale (18/02/24 au 23/03/24)	2 948,70
Mégaburo	Lecture du compteur (photocopier) et appel de service	128,08
RIGMRBM	Frais site d'enfouissement	665,06
<b>TOTAL</b>		<b>5 239,31\$</b>

**10.2**  
**COMPTES PAYER**  
**MARS 2024**  
**Résolution 2024-361**

Fournisseur	Description	Montant
3578470 Canada Inc	Déneigement des routes municipales 2023-2024	19 292,55
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de mars	718,59
Benoit Jean	Contrat de la patinoire (4/4 versement)	1 445,00
CNESST	Avis de cotisation	87,22
Cote Gail	Remboursement facture Postes Canada et kilométrage réunion MRC	51,42
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
FQM	Modifications police	294,30
Jones Sandra	Remboursement des recettes de loisirs	300,00
Palmer Patricia	Remboursement de l'adhésion à la bibliothèque	30,00
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de mars	2 146,76
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaires de mars	3 548,04
Revenu Québec	Avis de cotisation	18,54
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>32 556,22\$</b>

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, fax et internet	206,54
DFS Insurance	Assurance collective	541,34
Hydro Québec	Éclairage des rues	163,97
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	74,04
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>985,89\$</b>

**TOTAL 38 781,42\$**

ADOPTÉ à l'unanimité

---

## 11 VOIRIE

---

### 11.1 RAPPORT SUR LES ROUTES

- Aucun commentaire concernant les chemins autre que ce qui a été énoncé dans le rapport des élus.

---

### 11.2 ATTRIBUTION D'UN CONTRAT – FAUCHAGE DES BORDS DES ROUTES MUNICIPALES POUR 2024 Résolution 2024-362

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède plus de 12 km de routes;

ATTENDU QUE service de fauchage des routes est nécessaire pour assurer la sécurité de ces routes;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Pat Panasuk

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU

- D'adjuger le contrat de fauchage des bordures de chemins municipaux à la compagnie André Paris Inc au prix horaire de 125\$/heure, taxes en sus pour l'année 2024;
- 
- De financier cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du fonds général municipal;
- 
- D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

## 12 ENVIRONNEMENT

---

### 12.1

### APPUI DE PLEINE PARTICIPATION À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE ZONE- ÉCO Résolution 2024-363

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a émis ses objectifs, en 2020, par sa Stratégie de valorisation de la matière organique, visant à :

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100% du territoire municipal d'ici 2025;
- Gérer la matière organique dans 100% des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025;

ATTENDU QUE Zone-Éco envisage, pour 2026, l'agrandissement de sa plateforme de compostage afin d'accueillir les matières organiques qui ne sont pas récupérées actuellement sur son territoire de desserte, soient celles qui sont générées par les ICI, les multi logements et toutes les nouvelles unités d'occupation résidentielles;

ATTENDU QUE ledit projet de Zone-Éco est conforme aux objectifs du gouvernement du Québec précités et du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Brome-Missisquoi;

ATTENDU QUE Zone-Éco a soumis son projet au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) du Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

ATTENDU QUE la MRC Brome-Missisquoi collaborera en facilitant la participation des acteurs dudit projet dans le cadre de ses compétences et en proposant un plan de communication à Zone-Éco en lien avec ledit projet;

Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Village de Brome s'engage à desservir 100% des unités d'occupation résidentielles et des multi logements de son territoire, advenant la possibilité qu'il y ait des multi logements sur ton territoire, en les assimilant à ses collectes municipales ou par contrat avec des entreprises privées;

QUE la municipalité du Village de Brome adopte un règlement qui, advenant qu'il y ait des ICI sur son territoire, les encourage à apporter leurs matières organiques, non récupérées actuellement, à la plateforme de compostage de Zone-Éco.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

## 13 SÉCURITÉ PUBLIQUE

---

### 13.1 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023 ANNÉE 7 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE Résolution 2024-364

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte sept (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2023 An 7 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Sutton;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Brome a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2023 An 7;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Village de Brome adopte le rapport d'activités annuel 2023 An 7 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des

municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**14**  
**AUTRES AFFAIRES**

- Il n'y a pas d'autre sujet à traiter.

---

**15**  
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. On a demandé s'il y avait un avancement de la demande d'aménagement d'un passage pour piétons devant l'édifice Brome Public Building.

La directrice générale a mentionné que la demande avait été remise à l'inspecteur municipal et qu'elle allait reconfirmer avec lui.

2. On a demandé si la municipalité pouvait installer un panneau sur le chemin Valley indiquant un passage pour chevaux et plus de panneaux de limite de vitesse de cinquante (50).

Le maire a indiqué que le chemin Valley est un chemin du Ministère des Transports et que nous devons leur demander la permission d'installer des panneaux. La directrice se penchera sur la demande des résidents.

3. Il a été demandé pourquoi une étude géotechnique était nécessaire pour la construction du nouvel hôtel de ville.

Le maire indique que l'étude permettra de déterminer la capacité portante du sol de la propriété. De plus, il s'agit d'une des exigences pour l'obtention de la subvention gouvernementale.

---

**16**  
**AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**  
**Résolution 2024-365**

IL EST

Proposé par Larry Royea

Appuyé par Christopher Whitehead

ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 20h09.

---

William Miller  
Maire

---

Gail Côté  
Directrice générale et greffière-trésorière

